



MARCHE DE FOURNITURES DE REPAS PAR
LIAISON CHAUDE OU FROIDE

2023-2026

GROUPE SCOLAIRE FRANCOIS RABELAIS

REGLEMENT DE CONSULTATION

Restauration collective et scolaire
SIVOS Vallée de la Veude

Article 28 de l'ordonnance n° 2015-899

Objet de la consultation :

Marché ayant pour objet la fourniture et la livraison des repas en liaison chaude ou froide pour le groupe scolaire « François Rabelais » situé sur la commune de Saint Gervais les trois clochers.

Marché à procédure adaptée

En application des articles 42 et 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016

Date limite de réception des offres :

Le Vendredi 19 Mai 2023 à 17 h 00 au plus tard

1/ AVANT-PROPOS

2/ PRESENTATION GENERALE DES ETABLISSEMENTS

2.1 Nom de l'établissement scolaire

2.2 Typologie des convives

2.3 Effectifs prévisionnels (Sans valeur contractuelle)

3/ CADRE JURIDIQUE

3.1 Organisme demandeur

3.2 Objet du marché

3.3 Conditions de la consultation

3.4 Contenu et remise du dossier de consultation

3.5 Présentation des offres

3.6 Dépôt des offres

3.7 Délai de validité des offres

3.8 Jugement des candidatures et des offres

1/ AVANT – PROPOS

Le SIVOS Vallée de la Veude lance une consultation pour la fourniture et la livraison des repas pour le groupe scolaire François Rabelais à compter du 1^{er} Septembre 2023 pour une durée de 1 an, renouvelable deux fois. Le marché se termine le 31 Août 2026.

Les offres de base des prestataires de restauration scolaire seront établies dans le strict respect du présent cahier des charges.

Les éléments pris en considération dans le choix d'un prestataire de restauration seront, outre le prix des prestations, ses références professionnelles et son aptitude à respecter sur le terrain les règlements officiels qui fixent le cadre de fonctionnement de la restauration collective et scolaire.

2/ PRESENTATION GENERALE DE L'ETABLISSEMENT

2.1 Nom de l'établissement scolaire

- Groupe scolaire François Rabelais
- 9 rue Aramis Legrand
- 86230 St-Gervais-Les-3-Clochers

Dont le point de restauration est situé : 9 rue Aramis Legrand

2.2 Typologie des convives

- Enfant de 3 à 6ans (école maternelle)
- Enfant de 6 à 11 ans (école élémentaire)
- Adulte, personnel encadrant

2.3 Effectifs prévisionnels

Nombre prévisionnel de repas (sans valeur contractuelle) :

Destinataires des repas	Nombre de repas / jour
Elèves des classes maternelles	Entre 50 et 60
Elèves des classes élémentaires	Entre 85 et 100
Adultes	Entre 5 et 10

Le SIVOS connaissant des mouvements importants d'effectifs au sein de ses écoles, le nombre de repas indiqué ci-dessus est une projection.

Ces chiffres seront revus chaque année en fonction de l'évolution du nombre d'élèves inscrits.

Ces variations sont susceptibles de varier en plus ou en moins et ne peuvent être retenues comme un élément de base contractuel : les quantités pourront être dépassées ou réduites selon les effectifs journaliers sans qu'il puisse y avoir lieu à réclamation de la part du titulaire du marché.

3/ CADRE JURIDIQUE

3.1 Organisme demandeur

Le SIVOS Vallée de la Veude

3.2 Objet

Le présent marché a pour objet la fourniture et la livraison des repas en liaison chaude ou froide pour le groupe scolaire François Rabelais à compter du 1^{er} septembre 2023 dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Ecoles maternelle et élémentaire : Fourniture et livraison en liaison chaude ou froide tous les jours scolarisés fixés par le Ministre de l'Éducation Nationale

- *Prestations particulières :*

* Lors des sorties des écoles maternelle et élémentaire : confection de repas sous forme de pique-nique

* Confection de repas particuliers prenant en compte les allergies et régimes spéciaux.

Le prestataire aura en charge :

- La proposition des menus en respectant le GEMRCN (Groupe d'Études des Marchés de Restauration Collective et de Nutrition)

- La confection des repas

- La livraison des repas

- La responsabilité du respect des normes d'hygiène et de salubrité applicables en matière de restauration collective et scolaire

Le nombre de repas à livrer sera confirmé au plus tard la veille à 10 h 00.

Le présent marché porte uniquement sur la restauration scolaire. Il n'est pas alloti.

Le marché ne comporte qu'une tranche ferme.

Les variantes ne sont pas autorisées.

3.3 Conditions de la consultation

Le présent marché prévoit des prix unitaires par type de repas (repas chaud – pique-niques).

MODE DE PASSATION : Les prestations seront exécutées sous la forme d'accord cadre sans minimum ni maximum, en application de l'article 78, 79 et 80 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016.

Le présent marché est conclu à l'issue d'une procédure adaptée, en application de l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015, des articles 27, 34 et 59 du 25 mars 2016.

Le présent marché aura la forme d'un marché à bons de commande en application de l'article 77 du décret 2016-360 du 25 mars 2016.

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec un ou plusieurs candidats. La négociation peut porter sur tous les éléments de l'offre. Toutefois, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base de l'offre initiale, sans négociation.

DUREE DU MARCHE : Le présent marché est conclu pour une durée maximale de 3 ans : un an renouvelable 2 fois tacitement sauf dénonciation par l'une ou l'autre partie à compter du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2026.

3.4 Contenu et remise du dossier de consultation

Le dossier de consultation peut être adressé gratuitement sur demande écrite ou par courriel auprès du SIVOS Vallée de la Veude.

Contact : Mme BIRONNEAU Valérie : contact@saintgervaislestroisclochers.fr ;

Le dossier est également téléchargeable gratuitement sur le site internet www.saintgervais86.notremairie.fr.

3.5 Présentation des offres

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces mentionnées ci-après, datées et signées par lui.

Candidature

- ✓ Lettre de candidature
- ✓ Déclaration du candidat
- ✓ En cas de redressement judiciaire, copie du ou des jugements prononcés à cet effet
- ✓ Pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat
- ✓ Déclaration sur l'honneur justifiant que le candidat satisfait aux obligations fiscales et sociales
- ✓ Renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat : références similaires, présentation des moyens de toute nature que le candidat peut mettre en œuvre pour assurer la qualité de ses prestations
- ✓ Attestation d'assurance de responsabilité civile professionnelle
- ✓ Certificat de capacité et de qualifications professionnelles des entreprises

Offre

- ✓ Acte d'engagement dûment complété, daté, signé et paraphé par la personne habilitée à engager l'entreprise
- ✓ Cahier des Clauses Techniques Particulières à accepter sans aucune modification, daté et signé
- ✓ Règlement de consultation
- ✓ Mémoire technique présentant : des exemples de menus type, de plans nutritionnels respectant les règles alimentaires, de repas spéciaux, l'organisation de la cuisine centrale, les moyens humains et matériels, les attestations d'origine des produits employés, les références de marchés similaires, les justificatifs de contrôles bactériologiques, le respect des règles HACCP et le suivi de la prestation.
- ✓ Engagements du candidat en matière d'utilisation de produits labellisés ou certifiés
- ✓ Proposition de repas à base d'alimentation bio, de produits issus de l'agriculture locale et du commerce équitable ainsi que la liste des fournisseurs desdits aliments.
- ✓ Liste des grammages proposés par catégorie de repas et d'utilisateurs

Les offres incomplètes seront rejetées.

3.6 Dépôt des offres

RC marché de restauration scolaire 2023-2026

La date limite de remise des offres est fixée au **Vendredi 19 Mai 2023 à 17 h 00 au plus tard.**

Remise des plis sur support papier :

Les candidats transmettent leur proposition sous pli cacheté.

L'enveloppe devra porter la mention :

Restauration collective groupe scolaire François Rabelais – SIVOS Vallée de la Veude

NE PAS OUVRIR

Les plis peuvent être remis contre récépissé ou être envoyé par pli recommandé avec avis de réception postal à l'adresse suivante :

Monsieur le président du SIVOS Vallée de la Veude
1 avenue J-E Ménard
86230 SAINT-GERVAIS-3-CLOCHERS



Les dossiers qui parviendraient après la date et l'heure limitent ainsi que ceux parvenus sous enveloppe non cachetée ne seront pas retenus et seront renvoyés à leur auteur.

Remise des plis par voie électronique :

Les candidats transmettent leur proposition par mail avec demande d'un accusé réception à l'adresse suivante : sivos.valleedelaveude@gmail.com

Le mail devra indiquer la mention :

« *Restauration collective groupe scolaire François Rabelais – SIVOS Vallée de la Veude*
NE PAS OUVRIR».

Et être accompagné du dossier complet de candidature dans les pièces jointes.

3.7 Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

3.8 Jugement des candidatures et des offres

Il sera effectué dans les conditions prévues aux articles 55-62-63 et 60 du décret n° 2016-360 et à l'article 53 de l'ordonnance n° 2015-899.

Les critères retenus pour le jugement des offres hiérarchisés et pondérés. Les critères sont les suivants, par ordre décroissant d'importance :

CRITERES	PONDERATION
Prix des prestations	30 %
Valeur technique et qualitative de l'offre au regard des moyens mis en œuvre pour respecter les exigences de qualité nutritionnelles et gustatives, les exigences de sécurité alimentaire, la sécurisation des livraisons	30 %
Les références de marchés similaires	20 %
Critère de développement durable : approvisionnements de produits issus des circuits courts, de l'agriculture biologique de proximité et de saison. Actions de lutte contre le gaspillage alimentaire et les déchets d'emballage.	20 %

NOTIFICATION DU MARCHE : A l'issue de la consultation, le marché sera notifié au candidat retenu.

Fait à Saint-Gervais-Les-3-Clochers, le

Fait en un seul exemplaire

Lu et approuvé par la société candidate	Approuvé par Monsieur le président du SIVOS Vallée de la Veude
M. Représentant mandaté et soussigné	Le président
A St-Gervais-Les-3-Clochers Le	A St-Gervais-Les-3-Clochers Le
<i>Signature</i>	<i>Signature</i>

